

Traitement pour conduits de fumée

Appareils de chauffage au granulé de bois

Traitement anti-bistre à action renforcée
Utilisable uniquement en complément de l'entretien mécanique.

Ce document contient les informations nécessaires à l'utilisation correcte et sécurisée du produit.
La lecture complète de la notice est recommandée avant toute utilisation.

Cadre de référence

La présente notice s'inscrit dans le cadre des recommandations générales relatives à l'entretien des installations de chauffage au bois, notamment les normes et textes de référence en vigueur applicables aux conduits de fumée et aux appareils de chauffage domestiques.

L'utilisateur demeure tenu de respecter la réglementation applicable à son installation.

1.IDENTIFICATION DU PRODUIT

Dénomination commerciale :

DOSE2CHEVAL® – PELLET / D2C - Traitement conduits granulés

Nature du produit :

Traitement anti-bistre en poudre destiné à l'entretien des conduits de fumée.

Usage prévu :

Produit destiné à contribuer à l'assèchement et à la fragilisation des dépôts de bistre présents dans les conduits de fumée, en complément d'un ramonage mécanique.

Type d'utilisation :

Utilisation ponctuelle, à visée préventive ou curative, selon le niveau d'enrassement constaté.

Appareils concernés :

- Poêles à granulés
- Inserts à granulés
- Cuisinières à granulés
- Chaudières à granulés

Combustible concerné :

Granulés de bois NF DIN+ exclusivement.

Conditionnement :

Sachet de 40 grammes.

Public visé :

Utilisateurs avertis et professionnels de l'entretien des appareils de chauffage au bois.

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PRODUIT

Le produit Dose2Cheval® - PELLET - également et ci-après nommé D2C Granulés est un traitement anti-bistre destiné à contribuer à la limitation de la formation et de l'adhérence des dépôts de suies, goudrons et bistre dans les conduits de fumée des appareils fonctionnant aux granulés de bois.

Utilisé conformément aux présentes préconisations, le produit participe à l'entretien du conduit et au maintien de conditions de fonctionnement normales de l'installation.

⚠️ IMPORTANT

⚠️ Ce produit constitue un complément d'entretien: Il ne se substitue en aucun cas au ramonage mécanique obligatoire prévu par la réglementation en vigueur.

3. DOMAINE D'APPLICATION

3.1 Le produit est exclusivement destiné aux :

- poêles à granulés
- inserts à granulés
- cuisinières à granulés
- chaudières à granulés

Appareils fonctionnant avec des granulés de bois conformes aux normes en vigueur NF DIN+

3.2 Appareils et usages exclus

Le produit ne doit pas être utilisé sur :

- appareils à bois bûche
- foyers ouverts
- inserts bois bûche
- appareils industriels ou collectifs
- installations présentant un défaut manifeste de sécurité, de conformité ou d'entretien

4. CONDITIONS PRÉALABLES À L'UTILISATION

Avant toute utilisation, l'utilisateur doit s'assurer que :

- l'appareil est en état de fonctionnement normal
- le conduit de fumée n'est pas obstrué
- aucun danger immédiat n'est identifié
- l'installation bénéficie d'un entretien courant conforme aux prescriptions en vigueur

En cas de doute sur l'état de l'installation ou du conduit, l'utilisation du produit doit être différée et l'avis d'un professionnel qualifié sollicité.

5. MODE D'EMPLOI

5.1 Principe d'utilisation

Le produit s'utilise par introduction dans le réservoir à granulés de l'appareil, selon les dosages préconisés.

Le fonctionnement de l'appareil doit rester conforme aux réglages et prescriptions du fabricant, sans modification des paramètres de sécurité, de combustion ou d'alimentation.

5.2 Dosage indicatif

Le dosage dépend notamment :

- du type et de la puissance de l'appareil
- de la qualité des granulés utilisés
- du tirage du conduit
- du niveau d'encrassement constaté

Les dosages indiqués sont fournis à titre indicatif et peuvent nécessiter une adaptation selon les conditions d'utilisation et l'état de l'installation.

5.3 Fréquence d'utilisation

Le produit peut être utilisé :

- dans le cadre d'un entretien préventif périodique
- de manière ponctuelle en cas d'encrassement constaté

Toute utilisation excessive, détournée ou non conforme aux présentes préconisations est déconseillée.

6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET SÉCURITÉ

6.1 Précautions générales

- Tenir hors de portée des enfants
- Éviter tout contact avec les yeux et la peau
- Ne pas ingérer
- Éviter l'inhalation de poussières
- Utiliser dans un environnement ventilé
- Porter des gants lors de la manipulation prolongée

6.2 En cas d'incident

En cas de contact accidentel, d'ingestion, d'inhalation excessive ou de réaction inhabituelle, se référer immédiatement à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) du produit et, si nécessaire, consulter un professionnel de santé.

7. LIMITES D'EFFICACITÉ

L'utilisation du produit :

- ne garantit pas l'absence totale de dépôts
- ne supprime pas instantanément un encrassement important
- ne corrige pas un défaut de conception, de dimensionnement ou d'installation

Les résultats peuvent varier selon les caractéristiques propres à chaque installation et les conditions d'utilisation.

8. RESPONSABILITÉ ET EXCLUSIONS

Le fabricant de la substance et le distributeur ne sauraient être tenus responsables :

- d'une utilisation non conforme aux présentes préconisations
- d'une installation non conforme, défectueuse ou dangereuse
- de l'absence ou du défaut de ramonage réglementaire
- de dommages résultant d'un mauvais entretien ou d'un défaut de conception de l'installation

L'utilisateur demeure seul responsable du respect des obligations réglementaires applicables à son installation.

9. CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Le produit est destiné à un usage domestique encadré, dans le respect :

- des prescriptions d'entretien des appareils de chauffage
- des obligations réglementaires relatives au ramonage et à la sécurité des installations

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Document non contractuel
- Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur <https://ww.debistre.shop>

11. STOCKAGE ET INFORMATIONS LÉGALES

(Conformément aux recommandations de la Fiche de Données de Sécurité)

Conditions de stockage

Le produit DOSE2CHEVAL –Traitement conduits bois bûche doit être conservé : dans son emballage d'origine, dans un endroit sec et ventilé, à l'abri de l'humidité, de la chaleur et du gel.

Durée de conservation

Dans des conditions de stockage conformes, le produit se conserve sans altération notable dans le temps. Aucune durée limite spécifique n'est définie.

Informations réglementaires

FABRICATION

Produit Fabriqué par:

PROGALVA ENERGIES

25, RUE DE SAULT-LES-CHARTREUX

91165 CHAMPLAN

France

0169344650

DISTRIBUTION

Produit Distribué par :

SARL CDP

13B rue du Fief Adam

77510 VILLENEUVE-SUR-BELLOT

France

contact@debistre.shop

DOSE2CHEVAL®

Traitement conduits au granulés

Conformément à la réglementation en vigueur, une fiche de données de sécurité est disponible et téléchargeable en PDF sur <https://www.debistre.shop>

Responsabilité

Le fabricant et le distributeur déclinent toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme aux instructions de la présente notice, d'utilisation sur une installation non conforme ou défectueuse, de non-respect des obligations réglementaires d'entretien.

La présente notice fait partie intégrante du produit et doit être conservée par l'utilisateur.